

**CHEQUES EVASION :
LE DISPOSITIF SOLIDAIRE
DE LA MANCHE ET DU COTENTIN JUSQU'À FIN 2020**



©Maxime Coquard Best Jobers - Latitude Manche

Communiqué de presse

Le 9 juin 2020

La Manche et le Cotentin lancent une opération qui offre aux touristes du pouvoir d'achat sous forme de chèques cadeaux durant leur séjour sur le territoire jusqu'à fin 2020.

Objectif : soutenir les acteurs touristiques locaux, les commerçants, artisans, producteurs, restaurateurs,... locaux et mettre en lumière les atouts de la destination.

Jusqu'à **100 € de bons d'achats** seront offerts par famille et par séjour, à dépenser chez les partenaires touristiques locaux :

- Activités de loisirs
- Sites et lieux de visite
- Commerces et Producteurs locaux
- Guides de la baie du Mont Saint-Michel / Visites guidées
- Restaurants

Montant qui sera doublé pour tous ceux qui choisiront le Cotentin.
Une opération financée à hauteur d'un million d'euros par le Conseil départemental de la Manche.

Comment ça marche ?

Jusqu'à 200 € de pouvoir d'achat offert

Pour chaque nuitée réservée dans l'un des hébergements marchands de la Manche partenaire de l'opération, les clients se verront remettre, un « chèque évasion 50 » d'un montant de 10 à 20 € en fonction du nombre de personnes. Soit 10 € pour une à trois personnes et 20 € pour 4 et plus, par nuitée, dans la limite de 100 € par famille et par séjour.

Bonus : si la réservation est faite dans le Cotentin (la partie nord du département de la Manche), le montant des chèques cadeau est doublé.

Exemple de séjour pour une famille de 4 personnes en juillet/août 2020 :

Au Camping Le Cormoran, 5 étoiles à 20 mètres de la plage et situé au cœur des Plages du Débarquement dans le Cotentin, la location d'un mobile-home coûtera à partir de 630€.

Après avoir déclaré son séjour sur la plateforme www.chèques-evasion50.fr, la famille se verra remettre 100€ de Chèques Evasion 50 + 100€ de chèques Evasion Cotentin à son arrivée, dans l'office de tourisme près de son lieu de séjour.

La famille pourra alors utiliser ses chèques cadeau comme moyen de paiement dans le réseau des partenaires de l'opération (musées, activités, restaurants, producteurs locaux,...).

Un dispositif solidaire qui soutient les acteurs du tourisme du territoire !

Mode d'emploi

1. Je réserve mon séjour 2020 dans un hébergement partenaire de l'opération.
Liste des partenaires disponibles sur www.cheques-evasion50.fr et www.encotentin.fr
2. Je me connecte sur la plateforme www.cheques-evasion50.fr et je déclare mon séjour en ligne. Je télécharge mon justificatif de réservation.
3. Je pars en vacances dans la Manche et je retire mes Chèques Evasion 50 dans le bureau d'information touristique de mon choix. Si mon hébergement se trouve dans le Cotentin, je peux retirer en plus, mes chèques Cotentin auprès de l'Office de tourisme du Cotentin.
Liste des bureaux d'information touristique sur www.cheques-evasion50.fr et sur www.encotentin.fr
4. Je consulte la liste des partenaires de l'opération sur www.cheques-evasion50.fr et sur www.encotentin.fr, je réserve si besoin. Puis, je consomme une ou plusieurs activités avec mes Chèques Evasion 50 et Chèques Cotentin.

*Documents touristiques sur la Manche et sur le Cotentin disponibles sur demande.
www.manchetourisme.com et www.encotentin.fr*

Contact presse :

Karin Tourmente-Leroux, membre du Press Club de France

06 80 38 62 96 – ccommk@orange.fr